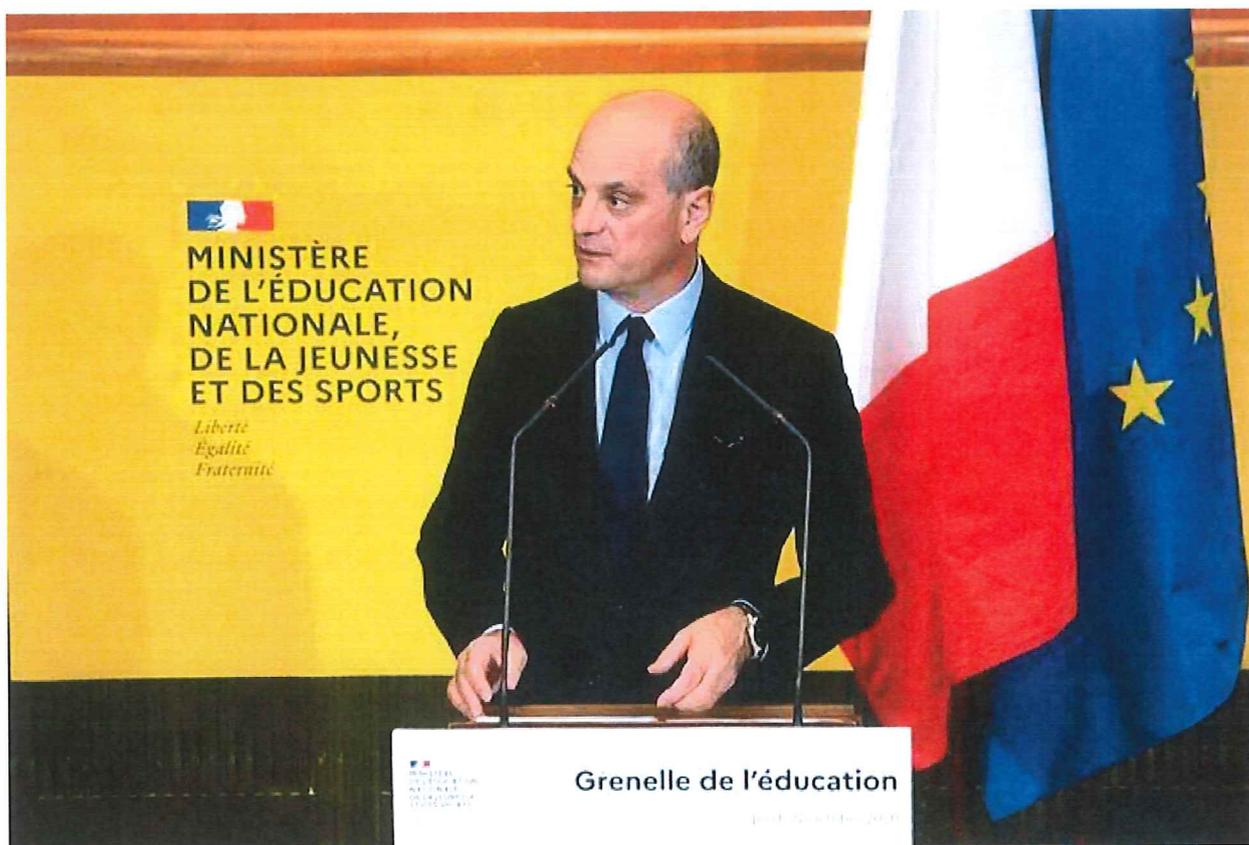


**LA CROIX** 23/10/20

## Un « Grenelle » pour remettre l'école au centre de la société

Par Denis Peiron, le 22/10/2020 à 17h50

Malgré l'attentat de Conflans qui vient d'endeuiller le corps professoral, le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, a maintenu l'ouverture, jeudi 22 octobre, d'une vaste concertation visant notamment à revaloriser le métier d'enseignant.



Le Grenelle de l'éducation était prévu de longue date. Et son ouverture a été maintenue, jeudi 22 octobre, dans l'enceinte du Conseil économique, social et environnemental. Malgré l'attentat qui a visé, six jours auparavant, Samuel Paty. Ou plutôt parce que cet acte barbare perpétré à l'encontre d'un professeur d'histoire-géographie montre qu'il est « *plus que jamais nécessaire de mettre l'école au centre de la société* », comme le dit l'entourage de Jean-Michel Blanquer.

Hommage national : « Samuel Paty est devenu le visage de la République »

Ce rendez-vous, qui s'échelonne jusqu'en février 2021, sera l'occasion d'entendre personnels, parents d'élèves, syndicats et société civile, au gré de groupes de travail qui seront animés par des personnalités telles

que le pédopsychiatre Marcel Rufo ou l'écrivain Daniel Pennac.

#### Vers une loi de programmation pluriannuelle

Ce Grenelle intégrera un agenda social engagé depuis un an. Il sera ainsi question de formation, de parcours professionnels, de santé au travail ou encore de la politique de ressources humaines de proximité expérimentée ici et là depuis deux ans. Il s'agira aussi d'aboutir à une revalorisation du métier, alors que la rémunération des enseignants, souvent inférieure à celles observées dans les pays voisins, constitue un frein au recrutement.

Sur ce point, Jean-Michel Blanquer confirme sa volonté de déboucher sur une loi pluriannuelle mais sans s'avancer sur un calendrier. Une telle loi avait déjà été annoncée en 2019 dans le cadre de la réforme des retraites, avec une revalorisation d'ampleur devant alors compenser le passage à un régime moins favorable.

#### 400 millions d'euros en plus dès 2021

Le ministre fait valoir qu'un premier « *signal très concret* » a été donné avec la présentation du projet de loi de finances pour 2021, qui prévoit un budget supplémentaire de 400 millions d'euros (500 millions d'euros en année pleine car certaines mesures pérennes ne débiteront qu'en cours d'année). La priorité est donnée aux professeurs les plus jeunes, avec 100 € de plus par mois dès 2021, insiste le ministre.

Alors que le confinement a mis en lumière la disparité de l'équipement des enseignants, qui jusqu'ici achetaient ordinateurs, tablettes et imprimantes avec leurs propres deniers, Jean-Michel Blanquer évoque aussi la prime informatique annuelle de 250 € qui sera désormais versée aux professeurs, en tenant compte d'un amortissement généralement étalé sur cinq ans pour ce type de matériel.

#### Enseignants, quelles contreparties à la revalorisation ?

« *S'il s'agit effectivement de la première marche d'un escalier qui continue de monter, ces mesures sont positives* », a réagi Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-UNSA. Ce responsable de syndicat enseignant continuera cependant de se montrer vigilant : « *Nos collègues ne redoutent pas le changement mais plutôt une possible demande de contreparties à la revalorisation annoncée. Ils souhaitent que la hausse des rémunérations marque une reconnaissance des efforts déjà consentis dans des domaines de plus en plus prégnants comme l'inclusion sociale, l'accompagnement personnalisé ou l'accompagnement à l'orientation* », souligne-t-il.

#### Un hommage dans les établissements au retour des vacances

Au-delà de ces enjeux, ce Grenelle doit être aussi l'occasion de bâtir « *une école ouverte sur son environnement, avec des projets de territoires, des liens étroits avec les autres acteurs publics et le tissu associatif* », plaide Alexis Torchet, secrétaire national du Sgen-CFDT. Un objectif qu'il faudra néanmoins concilier avec un autre défi de taille : la protection des personnels. Un atelier sur ce thème a en effet été ajouté *in extremis* pour tenir compte de l'actualité tragique de l'attentat.

En attendant, Jean-Michel Blanquer avance de premières pistes pour l'hommage qui sera rendu à Samuel Paty, le 2 novembre, au retour des vacances de la Toussaint. Il est question d'une minute de silence, de « *moments éducatifs* », de « *moments de discussion entre les équipes de professeurs* », d'un « *appui* » qui leur sera apporté ce jour-là et les jours suivant. Le ministre propose aussi que des élus de la République soient présents dans les écoles, les collèges, les lycées aux côtés des enseignants.

Denis Peiron